s'Herbser blattel

Sommaire

Éditorial	*3*
Vie communale	*4*
Communications de la mairie	*11*
À l'affiche ces derniers temps ...	*12*
État civil	*13*
Anniversaires par dizaines	*13*
Grands anniversaires	*13*
Naissance	*14*
Statistiques 2013	*14*
Nouveaux arrivants	*15*
Page de l'école	*16*
Vie associative	*18*
ACLH soirée de bienfaisance	*18*
Pompiers	*20*
APP	*22*
Croix rouge	*22*
Football	*23*
AGF	*25*
Karaté	*26*
Rubriques	*27*
Élections municipales 2014	*27*
Vœux du maire	*28*
Décorations insolites	*30*
Concert de bienfaisance	*32*

ÉDITORIAL

Perspectives et prévisions

Que va nous réserver cette nouvelle année ?

Sans être devins, nous pouvons vous annoncer un premier trimestre très animé. Cela a commencé par une cérémonie des vœux début janvier, au cours de laquelle deux citoyens de Herbsheim ont été mis à l'honneur : notre employé communal Roger Sittler qui est parti à la retraite, et Aldo Mazzuchetti, Président du club de karaté, qui a été décoré.

Ensuite, c'est la traditionnelle crémation des sapins, organisée par nos sapeurs-pompiers, qui a été l'occasion de passer également un moment convivial entre villageois.

Le 15 février prochain, un autre rendez-vous nous est proposé, cette fois pour marquer notre solidarité avec Jennifer Gaudy et sa famille. Notre « Elvis » local se produira en concert avec d'autres artistes en vue de récolter des fonds pour que cette jeune femme handicapée puisse acquérir un équipement qui lui est devenu indispensable. Nous espérons que vous répondrez nombreux à cet appel.

Suivront le carnaval des enfants (1er mars), la soirée fleurissement (14 mars) et le spectacle « E freijohr fer unsri Sproch » (le 16 mars) avant que nous soyons appelés aux urnes pour élire notre futur Conseil Municipal (les dimanches 23 et 30 mars).

Vous trouverez toutes ces informations plus en détail dans les pages qui suivent. Tout un programme en perspective !

Côté prévisions, nous nous sommes également intéressés aux signaux que nous a envoyé le ciel entre Noël et l'Épiphanie, ce qui permet de déterminer, selon un vieil adage, les tendances météorologiques des douze mois à venir :

Janvier :	Début de mois pluvieux puis temps mitigé
Février :	Temps sec
Mars :	Début de mois sec puis pluie + vent
Avril :	Temps ensoleillé avec quelques ondées
Mai et juin :	Beau temps, sec et ensoleillé
Juillet :	Début de mois pluvieux puis beau temps sec
Août :	Temps maussade avec quelques éclaircies en milieu de mois
Septembre :	Couvert et humide en début de mois puis éclaircies
Octobre :	Pluvieux
Novembre :	Temps sec et ensoleillé à part les premiers et derniers jours du mois
Décembre :	Début de mois sec, se couvrant peu à peu avec précipitations en fin de mois.

En tous cas, comme en témoigne la photo prise début janvier et reproduite en couverture, cet hiver n'a pas encore été très rude mais humide. Même si la Zembs qui traverse le village est loin d'avoir atteint le niveau record de 1986, notre rivière est en crue et les arbres qui la bordent ont les pieds dans l'eau. Mais l'hiver n'est pas terminé et l'on peut craindre que l'annonce d'un temps sec en février s'accompagne de températures nettement plus basses que celles que nous avons connues jusqu'à présent.

Qui vivra verra. Même si l'homme a tendance à vouloir tout contrôler, la nature n'en fait qu'à sa tête et c'est tant mieux... Laissons-nous donc surprendre et adaptons-nous au gré des saisons.

Qu'il pleuve, qu'il vente, ou qu'il neige, nous vous souhaitons, à tous, une très belle année 2014 !

Le Comité de Rédaction

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERBSHEIM

Séance ordinaire du lundi 7 octobre 2013 à 20h 15

A l'ouverture de la séance sont présents :
Tous les membres sauf M. Georges RUDOLF, excusé.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2013 et désignation d'un secrétaire de séance
2. Urbanisme : délégation au Maire pour les Déclarations d'Intention d'Aliéner
3. Fixation du prix de vente des terrains de construction du lotissement « Maschineschopf »
4. Fusion Syndicats Intercommunaux de la Zembs et du Ried Diebolsheim-Erstein
5. Examen de devis : préparation chantier nouvelle mairie
6. Etude de raccordement électrique Lot. Maschineschopf + rue du Parc
7. Demande de location gracieuse de la salle Le Courlis
8. Départ en retraite de Roger SITTLER, Agent Technique Communal
9. Personnel communal : création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe
10. Divers

o o o o o o o o o

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 22 AOUT 2013 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2013 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents.
Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5211-1 et L.2121-15) prévoit de nommer au moins un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
M Jean-Georges GUTH est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité des membres présents.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. URBANISME : DELEGATION AU MAIRE POUR LES DECLARATIONS D'ALIENER

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que les dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent aux élus de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.
Suite à l'approbation du Plan local d'urbanisme en date du 03 juin 2013 et le souci de faciliter l'administration des affaires communales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier au Maire, pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes :

- exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil Municipal ;

- exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du Code de l'Urbanisme ;

- exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 0 L. 240-3 du Code de l'Urbanisme.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

III. FIXATION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS DE CONSTRUCTION DU LOTISSEMENT « MASCHINESCHOPF »

Mme le Maire informe l'assemblée de l'avancement des travaux au lotissement « Maschineschopf » et propose à l'assemblée de fixer le prix de vente des terrains.
Après délibération, le Conseil Municipal, fixe à 12 voix pour et 2 abstentions, le prix de vente à 13 000 euros H.T. l'are de terrain viabilisé du lotissement « Maschineschopf »
La vente de ces terrains est assujettie à la TVA au taux normal.

IV. FUSION SYNDICATS INTERCOMMUNAUX DE LA ZEMBS ET DU RIED DIEBOLSHEIM-ERSTEIN

Mme le Maire informe l'assemblée que l'option 100 % linéaire a été retenue en vue de la fusion des deux Syndicats celui du Ried Diebolsheim-Erstein, et celui de la Zembs.

Après présentation par Mme le Maire, le Conseil Municipal :
- prend acte que le linéaire pour la commune de Herbsheim s'élève toujours à 19 km et 230 mètres et comprend, la Zembs, le Trulygraben et le Hanftgraben
- prend acte que la cotisation prévisionnelle pour notre commune au **budget primitif 2014** (calculée sur un budget prévisionnel du syndicat s'élevant à 121 165 €uros pour un linéaire total de 264,16 km) est de **8 820.48 euros** contre 4 580.08 actuellement, soit 4 240.40 €uros de plus qu'en 2013.
Après délibération, le Conseil Municipal, approuve le calcul des cotisations des syndicats fusionnés à 9 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre.

V. EXAMEN DE DEVIS : TRAVAUX PREPARATOIRES AU CHANTIER NOUVELLE MAIRIE

Mme le Maire informe l'assemblée que suite à la démolition du presbytère, des travaux préparatoires au chantier de construction de la nouvelle mairie sont nécessaires, à la demande de l'architecte, comme suit :
- réalisation d'une plate-forme d'environ 400 m2 à une profondeur du terrain naturel de moins de 50 cm, remblayage avec déblais du site et compactage
- réalisation d'une plate-forme d'environ 150 m2 pour entrée mairie ou cour sur une structure de 50 cm en gravier recyclé (145 tonnes)

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le devis établi pour cela par les Ets CHRIST TP s'élevant à 3 437.50 €uros H.T., 4 111.25 €uros TTC et charge l'entreprise CHRIST TP de la réalisation de ces travaux.
Les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2013, Section d'Investissement, Imputation au compte 21318.

VI. ETUDE DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE LOTISSEMENT MASCHINESCHOPF ET RUE DU PARC

Mme le Maire soumet à l'assemblée une demande de pré-étude de raccordement de nouvelles habitations dans le cadre de la réalisation du lotissement « Maschineschopf ». Cette étude concerne les 5 lots du lotissement « Maschineschopf », et des terrains aux alentours : un terrain rue du Parc - 4 raccordements estimés - et un terrain rue de la Forêt - 1 raccordement prévu -. Cette pré-étude proposée par EDF concerne un raccordement de 10 lots maximum et s'élève à 550 €uros H.T., 657.80 €uros TTC.
Après délibération, l'assemblée approuve à l'unanimité des membres présents, le devis présenté et la convention y afférent et charge EDF de la réalisation de cette pré-étude s'élevant à 550 €uros H.T., 657,80 €uros T.T.C.

VII. DEMANDE DE LOCATION GRACIEUSE DE LA SALLE LE COURLIS

Un concert organisé conjointement par l'Association Culture et Loisirs de Herbsheim est prévu dans la salle Le Courlis, le samedi 15 février 2014.
L'A.C.L.H. s'engage à reverser l'intégralité du bénéfice à M^{elle} Jennifer GAUDY, jeune adulte handicapée, domiciliée dans notre commune.

Après délibération, le Conseil Municipal accorde, à l'unanimité des membres présents, la location gratuite (y compris les frais de consommation électriques et d'entretien de la salle) pour l'organisation de ce concert à caractère humanitaire.

VIII. DEPART EN RETRAITE DE ROGER SITTLER, AGENT TECHNIQUE COMMUNAL

Mme le Maire informe l'assemblée que notre Agent Technique Communal, Roger SITTLER a fait valoir ses droits à la retraite avec effet au 1er janvier 2014, après 20 ans d'activité au sein de notre commune.
Pour le récompenser de ses bons et loyaux services, le Conseil Municipal, à la grande majorité des membres présents, décide de lui attribuer au nom de la commune de Herbsheim et de ses administrés, un cadeau d'une valeur de 800 euros « sous forme de bon d'achat » pour un séjour en pension complète dans les Vosges du Nord.
Il sera mis à l'honneur lors de la réception des vœux du dimanche 05 janvier 2014.
Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2013 - Compte 6232 -.

IX. PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique 2ème classe afin de remplacer l'agent communal ayant fait valoir ses droits à la retraite.
Après délibération, le Conseil Municipal, décide la création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe, à temps complet soit à 35/35ème, à compter du 1er janvier 2014.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

X. DIVERS ET COMMUNICATIONS

*** Urbanisme**
2 demandes d'intention d'aliéner ont été réceptionnées en Mairie le 30 août et le 16 septembre dernier ; elles concernent

respectivement les parcelles sise en section D n° 1779 « Village » et section 7 n° 173/99 « Schlittweg »
La commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption urbain sur ces deux terrains.
Le droit de préemption urbain est applicable sur notre commune depuis le 26 juillet 2013, Zones U et AU du PLU.

***Communications**
- Une rencontre est prévue à la Ferme du Truly entre le Conseil Municipal de Herbsheim et l'Ortschaftsrat de Schuttern, vendredi le 22 novembre prochain.
- Un séminaire est organisé à Hambourg et Kiehl du 27 au 31 octobre 2013 prochain. Une dizaine de personnes de Herbsheim ainsi qu'une vingtaine de Schuttern y participeront.

*** Rue des Jardins**
L'entreprise VOGEL sera contactée suite aux travaux de voirie rue des Jardins. En effet, il reste quelques détails à régler, rue des Champs et sur le chemin AF menant à la Ferme Barthelmebs.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERBSHEIM

Séance ordinaire du mercredi 27 novembre 2013 à 20h 15

A l'ouverture de la séance sont présents :
Tous les membres sauf MM. Jean-Georges GUTH, Pascal MOENCH et Georges RUDOLF, excusés.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 octobre 2013
2. Avenant au contrat de foretage et division de parcelles / gravière communale Herrenholtz
3. Demande de transfert de la compétence « adhésion au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » »
4. Convention d'utilisation de locaux communaux par Relais Mini-schools
5. Grosse réparation sur la tondeuse autotractée John Deere
6. Demandes de subvention
7. Prélèvement FNGIR 2013 : Ajustement budgétaire /Délibération Modificative n°6
8. Convention de mise à disposition de personnel en vue d'une mission d'assistance et de conseil pour le recrutement d'un adjoint technique territorial
9. Révision des loyers des logements communaux
10. Délibération du quart / Dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif 2014
11. Divers et Communications

o o o o o o o o o

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 07 OCTOBRE 2013 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents.
Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5211-1 et L.2121-15) prévoit de nommer au moins un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Mme Sylviane WEISS est désignée en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité des membres présents.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. AVENANT AU CONTRAT DE FORETAGE ET DIVISION DE PARCELLES GRAVIERE COMMUNALE HERRENHOLTZ

Mme le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant au contrat de foretage dans le cadre du projet d'extension de la gravière communale porté par les Ets HELMBACHER.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve 11 voix pour et 1 abstention, l'avenant au contrat de foretage du 10 décembre 2001 portant extension du périmètre exploitable et prolongation du contrat de foretage et autorise Mme le Maire à signer cet avenant au nom et pour le compte de la commune de Herbsheim.
A noter que la durée d'exploitation est fixée à 11 années à compter de la date d'autorisation administrative d'exploiter, sous les charges et conditions, redevances et autres modalités et contraintes stipulées au contrat initial.

Elle est renouvelable par tacite reconduction par périodes de 10 ans.

Une division de parcelle est également envisagée dans le cadre du projet d'extension de la gravière communale, à savoir :

Section B N° 1438 / 594 avec 5ha39a77ca :

Division	Surface	Destination
Lot A	5ha12a00ca	Plan d'eau, non reboisé
Lot B	27a77ca	Surface sera reboisée et soumise au régime forestier

Section B N° 1440 / 594 avec 17ha36a95ca :

Division	Surface	Destination
Lot C	15ha12a48ca	solde
Lot D	1ha07a04ca	Surface de l'extension qui sera en eau et non reboisée
Lot E	63a61 ca	Surface dédiée aux installations, sera reboisée à la fin de l'exploitation. Pas de distraction du régime forestier
Lot F	14a11ca	Surface sera reboisée et soumise au régime forestier
Lot G	39a71ca	Surface de l'extension qui correspond à la bande de 10 mètres de protection. Pas de distraction du régime forestier.

Lot D + Lot G = surface de l'extension 1ha46a76ca

Lot B + Lot F = surface qui sera reboisée et soumise au régime forestier 41a88ca

Le géomètre mandaté par les Ets HELMACHER est le cabinet Marie SIMLER et associés 3d, rue du Château 67230 BENFELD.

L'assemblée en prend acte et après délibération :
- approuve à 11 voix pour et 1 une abstention cette division de parcelle et la réalisation d'un PV d'arpentage relative à cette division de parcelle.

III. DEMANDE DE TRANSFERT DE COMPETENCE « ADHESION AU GROUPEMENT EUROPEEN DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE « EURODISTRICT STRASBOURG ORTENAU » »

Mme le Maire indique que la Communauté de Communes de Benfeld et Environs a délibéré le 9 décembre 2010 pour donner un accord de principe à l'adhésion au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ». Afin de pouvoir finaliser cette adhésion, il est nécessaire que la commune transfère cette compétence d'adhésion à la Communauté de Communes de Benfeld et Environs.

Mme le Maire rappelle que la Communauté de Communes possède déjà une compétence dans ce domaine puisqu'elle adhère au Groupement de Coopération transfrontalière « Vis-à-Vis ».

Il convient donc de transférer la compétence « adhésion au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VU l'article 5211-17 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs ;

VU les statuts du Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » ;

VU la délibération du 9 décembre 2010 par laquelle le Conseil de Communauté a donné un accord de principe d'adhésion de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » ;

VU la décision du 14 mars 2013 du Conseil de l'Eurodistrict favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » ;

VU la notification en date du 28 octobre 2013 de la délibération du Conseil de Communauté du 24 octobre 2013 relative à une demande de transfert de la compétence sus définie,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes souhaite ainsi proposer à ses communes membres l'intégration d'une nouvelle compétence relative à « l'adhésion au Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » ;

DECIDE de transférer la compétence suivante : *«* Adhésion au Groupement de Coopération Transfrontalière « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau » à la Communauté de communes de Benfeld et environs.

NOTIFIE la présente délibération à la Communauté de Communes de Benfeld et environs.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

IV. CONVENTION D'UTILISATION DE LOCAUX COMMUNAUX PAR RELAIS MINI-SCHOOLS

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la grande salle de la mairie est utilisée par l'association Relais Mini-Schools pour 28 séances d'initiation à la langue anglaise d'une heure sur 2 cours, soit 56 heures sur l'année se déroulant d'octobre 2013 à juin 2014, l'un le mardi soir pour les plus jeunes enfants et l'autre le samedi matin pour les enfants scolarisés en primaire.

L'association verse 3.50 €uros par heure d'utilisation pour participation aux frais de chauffage, d'électricité et d'entretien des locaux.
Pour une utilisation à compter de septembre 2014, la participation sera fixée à 5 €uros par heure d'utilisation.

Après délibération, l'assemblée autorise Mme le Maire à signer ladite convention au nom et pour le compte de la commune d'Herbsheim.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

V. GROSSE REPARATION SUR TONDEUSE AUTOTRACTEE JOHN DEERE

Mme le Maire informe l'assemblée que la tondeuse communale de marque John Deere est en panne. En effet, le carter de suspension et le carter inférieur ainsi que les pignons et des pièces du différentiel sont à remplacer.
Le devis concernant cette grosse réparation s'élève à 3 493.54 euros H.T. 4 178.27 euros T.T.C.
Une panne similaire est déjà survenue en septembre 2011 et a été réparée pour un montant de 3 600 €uros TTC environ (remplacement des 2 carters, de l'engrenage et du différentiel).

Vu l'utilisation intensive de la tondeuse autotractée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas faire réparer ce matériel et charge le Maire de demander des devis pour son remplacement.

VI. DEMANDES DE SUBVENTION

Mme le Maire informe l'assemblée des demandes de subvention suivantes :

1. **Demande de subvention de la paroisse protestante de Benfeld** qui couvre l'ensemble de la Communauté de Communes de Benfeld et environs pour la réfection de

l'étanchéité des vitraux du temple et la réfection de la toiture du presbytère suite au constat d'infiltrations d'eau.
Les maires des communes concernées se sont concertés et ont proposé le versement d'une subvention au prorata du nombre d'habitants.
Après délibération, le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention d'un montant de 65 €uros pour ces travaux.
Les crédits nécessaires seront prévus au B.P. 2014.
Approuvé par l'assemblée à 11 voix pour et 1 voix contre.

2. **Demande de subvention de l'école primaire de Herbsheim** pour l'organisation d'une classe de mer (22 élèves de CM1 et CM2) par leur institutrice, Mme Caroline GELIG.
Le voyage, qui s'effectuera en train, les mènera à Bormes-les-Mimosas pour une durée de 5 jours du lundi 02 juin au vendredi 6 juin 2014 inclus.
Après délibération, le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de 6 €uros €uros par enfant et par jour soit une subvention de 660 €uros pour ce séjour.
Les crédits nécessaires seront inscrits au B. P. 2014.
Approuvé à l'unanimité des membres présents.

VII. PRELEVEMENT FNGIR 2013 : AJUSTEMENT BUDGETAIRE/DELIBERATION MODIFICATIVE N° 6

Mme le Maire informe l'assemblée, que sur demande de M. le Trésorier de Rhinau, il y a lieu de procéder à un ajustement budgétaire des comptes dans le cadre d'une opération d'ordre budgétaire à retracer avec exactitude dans les comptes communaux. Il s'agit de compléter des crédits déjà inscrits au Budget Primitif 2013 concernant le FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources) mis en place lors de la réforme 2010 de la taxe professionnelle. En principe, la somme à prélever est de 37 589 €uros contre 37 571 €uros annoncée au Budget Primitif 2013.

Après délibération, le Conseil Municipal, vote les crédits nécessaires avec une petite marge supplémentaire en attendant la notification définitive du montant, par décision modificative n° 6 comme suit :
- Chapitre 14 compte 73923 « Reversement sur FNGIR« : + 50 €uros
- Chapitre 22 compte 022 « dépenses imprévues » : - 50 €uros

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

VIII. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL EN VUE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL POUR LE RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal donne son accord à la passation d'une convention en vue de la mise à disposition de personnel du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour une mission d'assistance et de conseil dans le cadre du recrutement d'un adjoint technique territorial et charge le Maire de signer cette convention entre la commune et le Centre de Gestion de la F.P.T. du Bas-Rhin.

Ce service, dont le coût s'élève à 300 euros, se déroule sur une journée, consiste pour le Centre de Gestion à participer aux entretiens de recrutement en mairie d'Herbsheim et aux conclusions concernant le profil des candidats entendus et leur adéquation avec l'emploi proposé.

Cette dépense sera imputée au compte 6218 et les crédits nécessaires prévus au BP 2014.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

IX. REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'augmenter les loyers de 0.90 %, à compter du 1er janvier 2014, selon l'indice de référence des loyers (I.R.L.) Référence 100 au 4ème trimestre 1998, indice trimestriel du 3ème trimestre, à savoir :

* Logement de Mme Elisabeth PFISTER : 1er étage à gauche du palier : 368.28 €/mois

(+ 105 € d'avance/charges par mois)
* Logement de M Luc WINDENBERGER et Mme Emilie CLAUDE : 1er étage à droite du palier
545.77 €/mois
(+ 105 €uros d'avance/charges par mois)
* Logement de M. Jean-Bernard LE ROUX et Melle Agathe KAMMERER : combles à gauche du palier
279.48 €/mois
(+ 75 € d'avance/charges par mois)
* Logement de Mme Sylvie HERRMANN : combles à droite du palier : 307.34 €/mois
(+ 80 € d'avance/charges par mois)

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

X. DELIBERATION DU QUART /DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014

Mme le Maire informe l'assemblée que préalablement à l'approbation du Budget Primitif 2014, la commune ne peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2013.
Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2014 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal, peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales modifié par l'ordonnance n° 2009-1400 du 17/11/2009, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

MANDATE le maire

* à signer tout document relatif à la liquidation et au mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice 2013 selon le tableau ci-dessous
* à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2014 lors de son adoption.

articles	Crédits ouverts au Budget primitif 2013	Montant de l'autorisation 1/4
21318	967 820.82	241 955.20
21538	38 000.00	9 500.00

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

XI. DIVERS ET COMMUNICATIONS

*** Urbanisme**
D.I.A. : 2 demandes d'intention d'aliéner ont été réceptionnées en Mairie le 11 octobre dernier ; elles concernent respectivement les parcelles sise en section D n° 2059/1515 et D 2060/1515 « Village » et section C n° 558/200 « Village » dans la rue des Jardins.
La commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption urbain sur ces deux terrains.
Le droit de préemption urbain est applicable sur notre commune depuis le 26 juillet 2013, Zones U et AU du PLU.

P.C. : Un avis favorable a été donné à la demande de permis de construire pour une maison individuelle présentée par Mme BRUN Guilaine et M. COSMO Yvon au lieu-dit « Oberen Gaerten, entre la route de Rossfeld et la rue des Vergers.

***Communications**
**** Ecole Primaire***
Mme le Maire informe l'assemblée que des travaux de mise aux normes électriques au niveau sécurité incendie sont à réaliser prochainement à l'école primaire et maternelle. Des devis ont été demandés pour ces travaux de mises aux normes.
**** Rythmes scolaires***
Mme le Maire informe l'assemblée de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire et maternelle. La réflexion est en cours malgré un avis défavorable des enseignants et de beaucoup de parents d'élèves.

RAPPEL DU CALENDRIER DES FETES

- **15 février** : Concert d'Elvis –Mario Stéphan- Salle le Courlis, pour action de bienfaisance (*voir article « un concert pour Jennifer et affiche dans la présente édition du HB*)
- **08 et 09 février** : collecte par la Fabrique de l'Eglise
- **1er mars** : carnaval des enfants par l'Association Générale des Familles Section de Herbsheim
- **10-16 mars** : Vente des cartes de membres par l'APP Herbsheim
- **14 mars** : Soirée Maisons Fleuries Salle le Courlis à partir de 19 h 00
- **16 mars :** E Friehjohr fer unsri sproch Salle le Courlis par l'ACLH

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

– **A partir du 1er janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures** (de plus de 18 ans).

– **L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ainsi que celles délivrées entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.**

Attention : Cette prolongation **ne s'applique pas aux cartes d'identités sécurisées établies pour les personnes mineures**. Celles-ci conserveront une validité de 10 ans lors de leur délivrance.

➔ **Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de votre carte est AUTOMATIQUE. Elle ne nécessite aucune démarche particulière et la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.**

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères : http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs.

ELECTIONS 2014 : CE QUI VA CHANGER

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Nous attirons votre attention sur les deux nouveautés importantes applicables, y compris dans les communes de moins de 1000 habitants, comme c'est le cas de Herbsheim, à savoir :

1) Lors du vote, obligation de présenter une pièce d'identité en plus de la carte électorale

2) Il ne sera plus possible de **rajouter des noms de candidats s'ils ne sont pas déclarés en Préfecture**

A noter par ailleurs que les électeurs nouvellement inscrits en 2013 recevront leur carte d'électeur au cours de la **première quinzaine de mars 2014.**

➔**Voir aussi notre article détaillé en page 27 du présent journal**

JOYEUX RETRAITES

La prochaine rencontre des Joyeux Retraités aura lieu **Jeudi, le 20 février 2014**. La rencontre suivante est programmée pour **Jeudi, le 20 mars 2014**. Cordiale invitation à toutes et à tous.

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu dans notre commune, **Mardi le 11 février 2014 de 17h 30 et 20h 30 à la salle Le Courlis.**

GRANDS ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Nous rappelons aux personnes concernées par un **grand anniversaire de mariage en 2014 (noces d'or ou de diamant)** qu'elles sont priées de se faire connaître en Mairie, surtout si le mariage n'a pas été célébré dans notre commune afin de n'oublier personne et de pouvoir les mettre à l'honneur,

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé pour congés le vendredi 14 février 2014.

OBJETS & ANIMAUX TROUVES

- Un perroquet gris du Gabon bagué a été attrapé sur la commune vendredi, le 24 janvier 2014. Son maître est prié de s'adresser au 06 49 86 75 06 pour le récupérer.

- Un bonnet beige a été trouvé devant l'école. Il est disponible en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Esther SITTLER, Sénateur-Maire

➔**Autres communiqués en bref** (les informations détaillées sont disponibles en mairie)

- **un nouvel espace de covoiturage** -10 emplacements- est opérationnel sur le parking du magasin Intermarché à Benfeld. Toutes infos sur www.bas-rhin.fr/covoiturage

- l'**opération « VERGERS SOLIDAIRES D'ALSACE** » se poursuit pour la 3ème et dernière année. Pour tous renseignements : www.vergers-benfeld-rhin.fr

- le service Animation Jeunesse de la Cocoben informe du passage de jeunes issus de Herbsheim et alentours pour une **vente de tombolas** entre le 10 et le 21 février en vue de financer un projet de séjour-aventure au parc « Tepacap » à Bitche

- Herbsheim fait partie des 480 communes tirées au sort pour participer à une **étude individuelle nationale sur les consommations alimentaires**. Des foyers seront contactés par une société spécialisée GfK ISL mandatée par l'Anses (agence de sécurité sanitaire)

Avis : les ramoneurs seront de passage dans le village à partir du lundi 3 février 2014.

À l'affiche ces derniers temps ...

Liste des nouveaux documents mis à l'affichage en Mairie du 26 novembre 2013 au 24 janvier 2014 :

Textes officiels :

– Arrêté Préfectoral du 24/12/2013 fixant la date de dépôt de candidature et de dépôt de propagande dans le cadre des élections municipales du 23 et 30 mars 2014
– Tableau rectificatif des données électorales + Procès-verbal de dépôt et de publication de ce document (10/01/2014)

Demandes en matière d'urbanisme :

▪ Déclarations préalables de travaux :

– le 20/12/2013 par Mr SCHNEE Arnaud, 97 rue Principale, pour l'isolation extérieure, la création d'une terrasse de 19,80 m2 et la modification de fenêtres

▪ Demandes de permis de construire :

– le 06/12/2013 : construction d'un bâtiment comprenant des garages en RdC et une habitation à l'étage par Mr DUTTER Patrick, 7 rue des Cerisiers
– le 20/12/2013 : Mr GRAEF Pascal, 23 rue Principale, pour l'installation d'une piscine avec préau et abri coulissant
– le 20/12/2013 : projet de maison individuelle (158 m2) au 37 rue des Jardins par Mr KOESSLER Marc et Mme KOPF Laura

Autres informations :

- Compte- rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 17 décembre 2013
- Avis d'enquête publique sur le projet de révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ILL NAPPE RHIN concernant 322 communes réparties sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (11/12/2013)
- Communiqué de presse du Conseil Général 67 du 10/01/2014 concernant des réunions publiques d'information sur l'économie d'énergie dans les logements

Pour plus de renseignements, s'adresser à la Mairie…

ÉTAT CIVIL

Anniversaires par dizaines

(source : personnes inscrites en mairie au 01/01/2014)

Félicitations à tous ceux qui suivent. En 2013, ils auront :

10 ans : Justin SIMON le 28/01, Adèle EHRHART le 09/02, Paul SCHMITT le 18/04, Nino HIN le 04/05, Justine DEVAUREIX le 26/05, Martin BERNARD LE 09/07, Alexane BRIN le 15/08, Elsa BRISACH le 04/09, Eva STEINHAUER le 03/10, Élise CONNAN le 05/10 et Inès SCHNEIDER le 01/11.

20 ans : Maxime BOESCH le 09/01, Delphine WEISS le 17/01, Sarah RIETSCH le 25/03, Lucas WINUM le 29/03, Morane VIGNARD le 30/03, Maxime WILLMANN le 16/05, Marine FREIXINOS le 24/05, Céline FOESSEL le 07/07, Marine HOFFER le 26/07, Étienne SCHNEIDER le 12/09, Dylan KIENY le 13/09 et Dylan HAUSS le 08/12.

30 ans :Cindy SCHNEIDER le 06/01, Emilie CLAUDE le 23/01/, Samira SCOTTO DI LIGUORI le 30/01, Julien KLAES le 07/02, Gilles BOULOGNE et Didier MARTIN le 17/02, Stéphan GAUCKLER le 20/02, Victoria ZEHNER le 18/04, Yanis PABST le 25/04, Marion WINDENBERGER le 18/06, Raphaël KELLER le 20/06, Jilian BRISACH le 27/06, Jennifer RIEFFEL le 04/07, Yannick DUTTER le 28/07, Hélène CHRIST le 03/08, Élodie HAMM le 11/08, Gaël SCOTTO DI LIGUORI le 25/08, Eric HIRLIMANN le 15/09 et Raphaël STADELWIESER le 10/11.

40 ans : Myriam SCHWALBACH le 16/01, Gilbert SOARES le 06/02, Sandra WALTER le 28/02, Stéphane BRIN le 24/04, Catherine CONNAN le27/04, Franck BESSEUX le 30/05, Philippe BERREL le 20/07, Anne-Lise TYRODE le 30/07, Assia TOUAHRIA le 13/08 et Nathalie BRUN le 02/12.

50 ans :Christian MILANO le 26/03, Pascal CHRIST le 01/07, Bruno REMY le 24/07, Marie - Madeleine BOXIO le 18/08, Dominique SOURICE le 21/09 et Nelly JAEG le 22/11.

60 ans : Liliane KAMMERER le 31/01, Micheline RUNTZ le 02/02, Christian NOEL le 11/03, Marie Claude KREDER le 14/03, Jean WOERTH le 27/04, Françoise CHRIST le 30/05, Ernest TE UHLE le 05/06, Suzanne SCHMITT le 14/06, Marie-Odile HOLZMANN le 01/08, Raymond BARTHELMEBS le 09/08, Charlotte STRUB le 04/11 et Françoise STARKE le 05/12.

Grands anniversaires

Février – Mars 2014

Le 9 Février	90 ans	Mme SCHMITT Mathilde
Le 13 Février	70 ans	M. SCHWAB Jean Paul
Le 20 Février	81 ans	Mme BREYSACH Jeanne
Le 22 Février	76 ans	Mme KRETZ Marie-Antoinette
Le 24 Février	71 ans	M. KRETZ Charles
Le 28 Février	83 ans	Mme DUMONT Michelle
Le 5 Mars	85 ans	M. BRUN Arsène
Le 6 Mars	88 ans	Mme KREMPP Irma
Le 13 Mars	81 ans	Mme PABST Marie Antoinette
Le 16 Mars	84 ans	M. PABST Roger
Le 30 Mars	76 ans	M. JAEG Romain
Le 1er Avril	71 ans	Mme BRUN Berthe
Le 2 Avril	79 ans	Mme KOENIG Léa
Le 3 Avril	71 ans	M. WIEDENKELLER Maurice

Toutes nos félicitations et meilleurs vœux de bonne santé à tous !

Naissance

Jeanne BREYSACH a la grande joie de vous annoncer la naissance, le 21 janvier 2014, de son arrière-petit-fils **Timéo**, au foyer de sa petite-fille Maryvonne et de Emmanuel KIRSTETTER, demeurant à SCHERWILLER. Les heureux grand-parents, Simone et Patrice TROVALET, se réjouissent également de l'arrivée de leur premier petit-enfant.

Toutes nos félicitations et bienvenue au nouveau né !

Statistiques 2013

➔ La commune de Herbsheim a recensé à l'État Civil pour 2013 :

- 6 **Naissances** : 1 fille, 5 garçons
- 5 **Mariages**
- 1 **Décès** : 1 homme

➔ **La population de Herbsheim au 01.01.2014 est estimée à 926 habitants.**

SIEGFRIED
UTTENMÜLLER
Unterdorfstraße 59 • Friesenheim-Schuttern

Tél. : 00 49 7821 997 727
Fax : 00 49 7821 997 728
sbuttenmueller@aol.com
www.glas-butte.de

Φ **PORTES** Intérieure et Entrée
Φ **FENETRES** Bois – PVC
Φ **VOLETS : BOIS ALU** Battants – Roulants
Φ **PARQUET**
Φ **AMENAGEMENT DE COMBLES**
Φ **MEUBLE** sur mesure
Φ **VERANDA**
Φ **MOUSTIQUAIRE**, etc…

DEVIS GRATUIT
TRAVAIL SOIGNÉ
NOMBREUSES REFERENCES SUR LA REGION
MER REDE ELSASISCH

BIENVENUE aux NOUVEAUX !!!

DATE	NOM	ADRESSE
01/01/2013	Marc KOESSLER et KOPF Laura et leur fils Lilian	109C rue Principale
01/01/2013	DEIBER Raymond	96 rue Principale
18/01/2013	MORELLE Antoine et Mme née BAUMGARTNER Diane et leurs filles Garance et Hortense	11 rue des Acacias
18/02/2013	FORT Sébastien et Mme née SCHWARTZ Céline et leurs enfants Alexandre et Annabelle	19 rue Principale
01/03/2013	GOETZ Fabrice et HERRMANN Sylvie	103 place de la Mairie
08/03/2013	KOESSLER Anne	2A rue Principale
01/04/2013	KELLER Raphaël et HURSTEL Anne	19A rue Principale
01/04/2013	Mme DONTENVILLE née SITTLER Georgette	77 rue Principale
08/04/2013	ROTH Tony, BRAESCH Joanna et leurs enfants Jayson et Schayna	91A rue Division Leclerc
15/04/2013	GAERTNER Sébastien et Mme née Emilie SCHAEFFER et leur fils Liam	105A rue Principale
01/06/2013	MARTIN Didier et WEISS Laetitia	19A rue Principale
04/05/2013	WEISSENBURGER Anaël et CHRIST Anne	4 Rue du Parc
01/06/2013	WINDENBERGER Luc et CLAUDE Emilie	103 place de la Mairie
22/06/2013	HABERER Emmanuel et GRUNERT Noëlle	109C rue Principale
01/09/2013	CHARTOIRE Fabien et MARCHAL Claire	98 rue Principale
28/09/2013	PANIER Jean-Luc et Mme née SCHOTT Magalie et leurs enfants Margot et Victor	1 rue des Acacias
25/10/2013	BOSS Jean-Marc et DILINGER Martine	1A rue Principale
01/11/2013	CARTON Laurent et Mme née GUTH Charlène et leurs enfants Aurélien, Mehdi, Cyriac, Tidiane et Soren	132 rue de Rossfeld
01/11/2013	MAURER Kévin et PABST Aline	2B rue Principale
02/11/2013	MUNICH Mathieu et Mme née OUADAH Cindy et leur enfant	79 rue Principale

Les nouveaux arrivants de 2013 ont répondu nombreux à l'invitation de la Municipalité à l'occasion de la cérémonie des vœux du 5 janvier dernier.

Le marché de Saint Nicolas

Le 6 décembre, Saint Nicolas nous a rendu visite non pas le matin dans nos classes mais en soirée à l'occasion du marché organisé en son honneur. Les petits ont allumé leurs lampions pour éclairer leur saint patron qui a répondu de bonne grâce à toutes les questions même les plus indiscrètes : « où est ton âne ? » , « où habites-tu ? », …

Les élèves avaient emmené leurs parents grands-parents et amis pour choisir un beau décor de Noël fabriqué à l'école et pour

déguster vin chaud, chocolat chaud et mannele.

Tous les « clients et vendeurs » ont partagé un bon moment de convivialité.

L'équipe enseignante adresse des remerciements chaleureux à tous les amis de l'école et particulièrement aux parents et grands-parents qui ont offert leur temps, leur patience et surtout leur savoir-faire pour animer les ateliers de fabrication.

Notre chef d'orchestre, Madame GELIG se réjouit de ce beau bénéfice net de 1800 euros. Il servira à financer le voyage au Lavandou prévu pour sa classe au mois de juin.

Ramassage de Vieux papiers

La benne des vieux papiers sera déposée à côté de la mairie du lundi 10 au 15 mars 2014.

Un grand merci par avance à tous ceux qui, par ce geste écologique, soutiennent notre coopérative scolaire.

ACLH soirée de bienfaisance

Un concert pour Jennifer

Par beau temps, il nous arrive régulièrement de la croiser, poussée dans son fauteuil, lors d'une promenade dans les alentours, ou à l'occasion de manifestations organisées dans le village… Jennifer, bientôt 28 ans, fait partie, comme sa sœur Stéphanie et ses parents Jeannine et Gérard Gaudy, de notre communauté villageoise depuis quelques années maintenant.

Handicapée depuis la survenance d'une méningite à l'âge de 9 mois, elle a grandi, choyée par sa famille, tout en étant accompagnée et soignée dans un établissement spécialisé strasbourgeois.

Privée de la parole suite à ce traumatisme, Jennifer avait établi un mode de communication par gestes. Mais au fil des ans, son état physique s'est dégradé : après la perte progressive de l'usage de ses jambes, ce sont ses bras qui lui font peu à peu défaut, ne pouvant plus s'alimenter par elle-même, ni accomplir seule les gestes quotidiens de la vie. C'est par le regard qu'elle parvient encore à se faire comprendre aujourd'hui et, pour lui permettre de garder le contact avec son entourage, l'équipe d'éducateurs qui s'occupe d'elle actuellement, est en train d'étudier la mise en place d'un outil de communication adapté. Il s'agit d'une tablette à commande oculaire. L'utilisation d'un joystick (ou manette) classique demandant beaucoup d'énergie à Jennifer, c'est avec ses yeux qu'elle pourra actionner cet appareil qui fonctionne à la vitesse de sa pensée. Une voix de synthèse exprimera alors les mots choisis via la tablette et fera ainsi le lien entre Jennifer et ses interlocuteurs.
Cet outil est également prévu pour permettre une connexion à un ordinateur, ce qui donne à la personne qui s'en sert un accès au monde extérieur, via internet, ainsi qu'à des lecteurs de musique ou de vidéos notamment.

Jennifer a les goûts et les aspirations des jeunes de son âge. Elle aime le cinéma et la musique en général – elle est une fan absolue de M.Pokora, le chouchou de ces dames - . En disposant de cet équipement, elle pourrait mieux se faire comprendre de son entourage, ce qui est l'objectif premier, mais elle aurait également la possibilité de profiter un tant soit peu de quelques agréments accessoires, qui lui adouciraient un peu l'existence.

Mais tout cela a un prix. L'équipement tel qu'il est à l'étude est estimé à 6500 € environ. Aucune aide des organismes sociaux n'est prévue.

Ce serait donc à Jennifer et à ses parents d'en supporter intégralement le coût. Il faut savoir, contrairement aux idées reçues, que tous les frais liés au handicap ne sont pas forcément pris en charge par les institutions. Ainsi, nombre de dépenses ont dû être supportées par la famille ces derniers temps, que ce soit pour les aller-retour hebdomadaires au centre spécialisé, pour une partie des frais d'internat, pour les médicaments dont certains ne sont désormais plus remboursés, ou encore pour des équipements spécifiques comme un brancard-douche qu'il a fallu payer en totalité (plus de 4000 € !).

Ayant eu vent de la situation, Mario Stefan, notre « Elvis » local au grand cœur, a immédiatement proposé d'organiser un concert totalement gratuit avec la présence de quelques amis artistes (voir détails sur l'affiche au dos de cette édition) en vue de récolter des fonds pour aider à l'achat de cette tablette oculaire. Et c'est tout naturellement que l'ensemble des associations villageoises ont décidé, dans le cadre de l'ACLH (association culture et loisirs de Herbsheim, au sein de laquelle elles sont toutes regroupées), de mettre en place l'organisation de cet événement, en accord avec la famille. La commune, pour sa part, a convenu de s'associer à cette opération en mettant gratuitement à disposition la salle du Courlis pour cette manifestation.

La solidarité n'est pas un vain mot, surtout lorsqu'elle se traduit en actes. Nos bénévoles sont d'ores et déjà tous mobilisés afin que cette soirée de bienfaisance soit un succès et permette de récolter un maximum de fonds pour permettre l'achat de cet équipement indispensable pour Jennifer.

Alors, venez nombreux entourer Jennifer et sa famille, et profiter d'un grand moment de convivialité.

Cela se passera à la **salle du Courlis**, le **samedi 15 février 2014 à 20 heures.**

Une buvette avec petite restauration et desserts vous sera proposée pour agrémenter la soirée.

- Entrée gratuite -
un plateau sera à disposition à la sortie pour recueillir vos dons (*) en faveur de Jennifer.

D'avance grand merci à tous pour votre générosité !

Pour les personnes ne pouvant participer à la soirée mais souhaitant soutenir cette action, une cagnotte sera également disponible en mairie pendant tout le mois de février pour recueillir les dons soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre de « ACLH de Herbsheim – opération Jennifer »

***(*)** Don déductible des impôts – une attestation fiscale pourra être délivrée sur demande, à partir de 50 € de don.*

Simone

LA CREMATION DES SAPINS

Pour faire fuir Bonhomme hiver, la méthode est simple :
« il faut faire brûler les sapins de Noël ».

Le 11 janvier 2014, les sapeurs-pompiers ont organisé une crémation des arbres de Noël à l'étang de pêche de l'APP de Herbsheim qui s'est déroulée devant une foule nombreuse.

Galettes des rois, vins et chocolat chauds ont été partagés au coin du feu.

Les sapeurs-pompiers remercient toutes les personnes qui étaient présentes à cette crémation ainsi que les membres de l'APP pour la mise à disposition du bar et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

DES SAPEURS-POMPIERS A L'HONNEUR !!!!!!

Ce samedi 07 décembre, l'ensemble des sapeurs-pompiers s'est retrouvé pour fêter leur patronne Sainte-Barbe. La soirée a débuté par une messe en l'honneur de leur patronne ainsi que des membres défunts célébrée cette année en l'église de Witternheim. A l'issue de la messe un verre de vin chaud fut offert par les sapeurs-pompiers de la section locale à l'ensemble de la population présente.

Puis les soldats du feu, accompagnés de leurs épouses et époux se sont retrouvés au restaurant «de la cuisine au jardin » à Benfeld pour le traditionnel banquet. Lors de cette soirée, des sapeurs-pompiers et vétérans ainsi que des jeunes sapeurs-pompiers ont été honorés.

Il s'agit du :

- Lieutenant Claude BRUN qui suite à la réussite de son examen est devenu formateur ARICO
- Sergent Yannick BRISACH a été nommé au grade de sergent-chef
- Sapeur 1er classe Caroline BRUN a réussi la formation SAP 1
- Sapeur Mathieu MUNICH a été nommé 1er classe
- Le vétéran Thierry KOENIG a été décoré de l'insigne de l'union départementale pour sa carrière.
- Nicolas FOESSEL et Lucas BRUN ont reçu l'insigne de 2e année en tant que jeunes sapeurs-pompiers

APP

INVITATION

L'association de pêche et de pisciculture - APP de Herbsheim –

vous invite cordialement à son

Assemblée générale ordinaire

qui se tiendra

le vendredi 7 février 2014 à 20 heures

à la mairie de Herbsheim.

Tous les membres du comité vous souhaitent

une bonne et heureuse année 2014 !

Croix rouge

croix-rouge française

Apprenez les gestes qui sauvent !

L'unité locale de la **CROIX-ROUGE Erstein-Benfeld** organise des sessions de formation de **Prévention et Secours Civiques de niveau 1** (PSC 1) à Erstein.

Durée 9 heures
Horaires : de 08 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 30

Coût de la formation : 60 €

Prochaines sessions 2014 :

samedi 08 mars
samedi 12 avril
samedi 10 mai

Inscription :

- par courriel à ul.ersteinbenfeld@croix-rouge.fr
- par téléphone au 06 33 18 21 71

(ou le jeudi matin de 9h à 11h au 03 88 98 60 73)

- sur le site de la Croix-Rouge www.croix-rouge.fr « je me forme »

Cette formation s'adresse à tout public.

Aidez la Croix-Rouge !

Nous recherchons des **vêtements propres,** de bonne qualité, pour achalander notre **Vesti-boutique** située au 1er étage de la Maison de la Solidarité 1 rue Louise Weiss à Erstein (quartier filature à côté du Leader Price), ouverte à tous.

Heures d'ouverture de la boutique :
tous les après-midi de 14h à 17h (sauf le jeudi), et les samedis de 10h à 12h

Ces articles seront vendus à petits prix et l'argent ainsi récolté aidera les plus démunis de notre circonscription. Nous acceptons également les vêtements usagés (chiffons : à spécifier sur les sacs) que nous revendrons pour recyclage.

Calendrier 2013/2014 cycle retour

Dimanche 16 février	Dimanche 30 mars	Dimanche 11 mai
FCH1 – Rosheim 15h00	coupe ou rattrapage vétérans - Sundhouse	15e marche du braconnier
Dimanche 23 février	**Dimanche 6 avril**	**Dimanche 18 mai**
Schoenau – FCH1 Coupe à 15h00	FCH1 - Strg Fck 06 16h00 Kertzfeld2 – FCH2	Entzheim - FCH1 16h00 Bindernheim2 – FCH2 Baldenheim - Vétérans
Dimanche 2 mars	**Dimanche 13 avril**	**Dimanche 25 mai**
Westhouse1 - FCH1 16h Rossfeld3 - FCH2	Niedernai1 – FCH1 16h00 FCH2 - Heiligenstein2 10h Sélestat - Vétérans	FCH1 - Hindisheim 16h00 Nothalten/Andlau2 - FCH2
Dimanche 09 mars	**Dimanche 20 avril**	**Dimanche 01 juin**
coupe ou rattrapage FCH2 – Rossfeld 3	Pâques	Rosheim - FCH1 16h00 FCH2 - Zellwiller2 Vétérans – Ebersheim
Dimanche 16 mars	**Dimanche 27 avril**	**Dimanche 15 juin**
Benfeld1 - FCH1 16h Ebersmunster - Vétérans	FCH1 - Boersch 16h00 Ebersheim3 - FCH2 10h Vétérans - Artolsheim	FCH1 - Strg Asptt 16h00
Dimanche 23 mars	**Dimanche 04 mai**	
Matzenheim1 - FCH1 16h00 FCH2 - Mittelbergheim1 10h Vétérans - Rhinau	FCH1 - Hipsheim 16h00 FCH2 - Kogenheim2	

Le football club de Herbsheim remercie la population du village pour leur générosité témoignée lors de la quête des cartes de membre.

Le 28 septembre 2013, le FC Herbsheim a accueilli un plateau de pitchounes organisé par la ligue avec pas moins de 32 équipes qui ont participé à cette journée avec une excellente organisation soulignée par les différents clubs présents.

15ième Marche du Braconnier 11 MAI 2014

En 2014, la marche du braconnier aura lieu le dimanche 11 mai. Depuis l'édition 2013, nous avons modifié le parcours et le plat principal.

Au menu :

APERITIF : Waldmeister/Crémant d'Alsace Bretzels

HORS D'ŒUVRE : Pâté en croute et sa garniture printanière Pinot gris - Riesling

PLAT : Blanquette de veau Spätzle Pinot noir - Riesling

ASSIETTE DE FROMAGES Côtes du Rhône

Dessert : Crumbel aux quetches Gewurztraminer

CAFE

– –

DEMANDE DE RESERVATION pour la marche du Braconnier à transmettre au :

11, rue des vignes 67230 Herbsheim

Mlle, Mme, M……
Adresse……..
Code postal……Ville……
Téléphone……..
Adresse mail : ……

Demande une réservation pour :
…… Adultes à 31,50 Euros (repas et boissons)
…… Enfants de 10 à 14 ans à 16 Euros
…… Enfants de 6 à 9 ans à 5 Euros (Bretzel – Fromage – Dessert)

(1 inscription gratuite par tranches de 20 adultes)

Ci-joint un chèque de …….. Euros
A l'ordre du F.C.Herbsheim.

Les chèques seront encaissés le 26 avril 2014.

Signature :

Heure de départ souhaitée (10h10 à 14h10 toutes les 10 min) : ……

Tout autre renseignement au 03 88 74 54 13 ou sur notre site internet
http://marche.braconnier.online.fr

Section HERBSHEIM

CARNAVAL samedi 1er mars

Petits et grands, préparez les déguisements !

- **14 h 30** Place de la Mairie — CAVALCADE
- **15 h 15** Salle Le Courlis — **SPECTACLE suivi d'un goûter**

Participation pour le spectacle :
5-, € pour 1 enfant / 8,- € pour 2 enfants / 10,- € pour 3 enfants et plus d'un même foyer.

ART MANUEL

RÉALISATION D'UN DÉCOR DE PÂQUES

Le mardi 8 avril à 20 h 30 – Salle de la Mairie
Pour le matériel à prévoir et pour l'inscription (obligatoire), Annette KREMPP se fera un plaisir de vous renseigner.

GYM SENIORS

Pour fêter la nouvelle année, les pratiquantes de la gym séniors se sont réunies autour d'un joyeux goûter. Avant cela, elles se sont bien dépensées.

Il s'agissait de brûler quelques calories avant de s'attaquer à la brioche et autres petits gâteaux et de goûter, avec modération, au vin chaud.

La gym Seniors, c'est l'occasion de se bouger, de maintenir ou retrouver sa forme mais c'est aussi le plaisir de se retrouver et de partager bien des éclats de rire.

Venez assister à une séance, cela ne vous engage à rien !

Renseignement pour toutes ces activités
auprès d'Annette Krempp, Responsable de section 03 88 74 23 18

BOURSE AUX VETEMENTS et ARTICLES DE PUERICULTURE à BENFELD

Dépôt	lundi 31 mars	13 h à 19 h
	mardi 1er avril	9 h à 11 h
Vente	mardi 1er avril	**Nocturne de 18 h à 21 h**
	mercredi 2 avril	9 h à 12 h

En projet : des COURS D'ŒNOLOGIE à l'AGF Benfeld

Renseignements à la permanence d'accueil de Benfeld 03 88 74 44 13
ou consultez le site http://agfbenfeld.free.fr

Solidarité au KM BENFELD KRAV MAGA

La reprise du krav maga a été effectuée le 6 janvier 2014. Une nouvelle année qui commence ,une vie qui continue. Mais revenons en décembre 2013 pour un fait divers parmi tant d'autres qui n'a pas concerné le KM de Benfeld mais l'un de ses membres.

Vous avez certainement lu dans la presse que trois logements ont subi un gros incendie à Bindernheim. Gilles Schneider et son épouse Stéphanie, un jeune couple avec deux enfants de 2 et 5 ans ont vécu ce drame. Ils ont tout perdu dans cet incendie.

Le KM BENFELD à été touché par ce qui arrivait à la famille de Gilles, qui pratique le krav maga dans notre club. Un élan de solidarité s'est manifesté rapidement et nous avons décidé de donner un coup de main financier à notre collègue. La réponse a été immédiate à une demande de don que nous avons effectuée sur Facebook, uniquement à destination des licenciés du club.

Je remercie tous les licenciés du KM BENFELD ainsi que Jose Lario qui dirige le Club du AK Altkirch krav maga pour sa participation au don.

Le 6 janvier 2014 nous avons remis un chèque de 1232.32 euros à notre ami touché par ce drame, ainsi que l'équipement complet pour que Gilles reprenne rapidement les cours de krav maga.

Gilles, très ému, nous remercie d'avoir pensé à sa famille

Merci beaucoup à vous tous .

Aldo Mazzuchetti

Pour information : pour janvier 2014 il nous reste des places pour des inscriptions en krav maga - Uniquement le samedi matin de 10h à 11 h 30 (pour les autres cours nous sommes complet). Tél : 06 43 18 28 51 ou 03 88 74 77 81

Élections municipales 2014

Mode d'emploi

Les **dimanche 23 et 30 mars 2014** auront lieu les prochaines élections municipales.
Il s'agira d'élire les membres du conseil municipal pour un mandat de 6 ans. Ceux-ci éliront par la suite, parmi les membres élus, le maire et ses adjoints.
Les conseillers municipaux ont également vocation à devenir conseiller communautaire pour siéger notamment dans les instances intercommunales (communauté de communes)

☛ **Pour être candidat** à cette élection, il faut avoir 18 ans révolus et être inscrit sur la liste électorale de la commune – ou citoyen inscrit au rôle des contributions directes de la commune- au 31.12.2013. **Une déclaration de candidature individuelle est désormais obligatoire** (qu'il s'agisse d'une candidature isolée ou groupée) via un formulaire spécifique qui doit être déposé auprès de la Préfecture avant le 06 mars 2014 à 18 heures.

☛ **Pour pouvoir voter**, il faut être âgé de plus de 18 ans, être Français et être inscrit sur la liste électorale de votre commune. Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez également voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Le vote par procuration est toujours possible en cas d'indisponibilité lors d'un ou des deux tours de scrutin. La démarche est à faire auprès de la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

A Herbsheim, commune de moins de 1000 habitants, c'est toujours le **scrutin plurinominal majoritaire** qui reste en vigueur – ce qui signifie qu'il est possible de panacher les listes, de rajouter des noms de candidats déclarés sur d'autres listes et d'en rayer sachant que les listes peuvent être incomplètes.
Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement et ce sont les candidats ayant obtenu le plus de voix qui seront élus, sachant qu'au premier tour il faut de surcroît qu'ils obtiennent au moins la moitié + 1 voix par rapport au total des suffrages exprimés ainsi que le quart de voix au moins du nombre des électeurs inscrits.

Au vu de la taille de la commune, **15 conseillers municipaux seront à élire**. En cas de vote pour un nombre supérieur de candidats, seules les voix portées sur les 15 premiers de la liste seront comptabilisées. A noter qu'il est possible de glisser plusieurs bulletins dans l'enveloppe, mais il ne faut pas qu'elles comportent + de 15 noms de candidats au total, sinon le vote est nul.

Par contre **il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate**. Ainsi, si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas. Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte. La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans le bureau de vote.

Le bureau de vote se tiendra salle de la Mairie.
Il sera ouvert en continu les jours de scrutin de 8 heures à 18 heures

► Attention : désormais, **il faudra impérativement présenter une pièce d'identité**, en plus de la carte électorale, pour pouvoir participer au scrutin. A noter que les **électeurs nouvellement inscrits en 2013** recevront leur carte d'électeur au cours de la première quinzaine de mars

****

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie. Les services préfectoraux sont également à même de répondre aux questions concernant notamment les candidatures et le déroulement des scrutins. De nombreuses informations sont par ailleurs disponibles sur les sites internet officiels (www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr).

Des citoyens mis à l'honneur lors de la cérémonie des voeux

Dimanche 5 janvier, la Municipalité avait invité l'ensemble de la population de Herbsheim à se retrouver à la salle du Courlis pour un temps de rencontre autour de la traditionnelle cérémonie des vœux.
C'est devant une assemblée bien fournie qu'Esther Sittler, Sénateur-Maire, a pris la parole en souhaitant la bienvenue à tous et en remerciant pour leur présence, notamment, le Député Antoine Herth, les représentants de la commune jumelée de Schuttern, dont Martin Buttenmüller, leur Maire, les membres du Conseil Municipal, le personnel communal et les enseignantes de l'école primaire, les divers responsables associatifs ainsi que les membres de l'Ecole de Musique de Boofzheim, venus assurer une ambiance musicale et festive sous la direction de leur chef, Henri Issler.

Après avoir adressé à toute l'assemblée ses vœux de bonne et heureuse année 2014, Mme Sittler a tenu à remercier toutes les personnes se dévouant pour le bien commun et en particulier les membres du Conseil Municipal, notamment ceux ayant décidé de ne pas se représenter lors des prochaines élections, pour l'action menée pendant le présent mandat au service de l'intérêt général. Elle a rappelé que 2013 a été une année pendant laquelle de grandes décisions fondatrices ont été prises, et plus particulièrement s'agissant de la mise en place d'un plan local d'urbanisme, désormais opposable dans la commune. Une étude a également été menée en vue de faire le point sur la conformité les installations communales en vue de l'entrée en application de la loi Handicap en 2015. Des travaux ont par ailleurs été entrepris pour la création d'un petit lotissement communal et pour la construction d'une nouvelle mairie, chantiers qui se poursuivront normalement en 2014. Mais pour cette nouvelle année, à part la perspective de l'embauche d'un nouvel employé communal en remplacement d'un départ en retraite, aucun autre projet n'a été évoqué, période électorale oblige.

Puis, le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivés dans la commune, en les invitant à rejoindre les associations locales et à adopter le traditionnel « salut » à l'égard des autres villageois, rappelant que dans une petite commune l'anonymat n'est pas de mise.

La seconde partie de la cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur des citoyens méritants. Ce fut tout d'abord au tour de Mme Elisabeth Mussler, secrétaire de Mairie à Schuttern, et récemment partie à la retraite, d'avancer à la tribune pour recevoir un beau bouquet en signe de remerciement pour sa contribution sans faille dans le cadre des relations entre les deux communes jumelées.

Ensuite, c'est Mr Aldo Mazzuchetti, qui a été décoré des mains du député Antoine Herth de la Médaille de Bronze pour services rendus à la cause de la jeunesse et du sport pour son action dans le cadre du club de karaté qu'il a créé à Herbsheim en 2003.

Toutes nos félicitations à Aldo !

Merci pour tout... et très bonne retraite à toi, Roger !

Enfin, Mr Roger Sittler, qui vient de prendre sa retraite après plus de vingt années en tant qu'agent communal, a reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale Argent pour services rendus à la collectivité, sur décision du Préfet. Mme Sittler lui a remis cette distinction ainsi qu'un cadeau avec les plus vifs remerciements de la part de la municipalité en rappelant que c'est grâce à Roger, bricoleur émérite sachant tout faire et ne lésinant sur aucune tâche, que le village est très bien entretenu, ce qui est reconnu même à l'extérieur de la commune.

La Musique de Boofzheim a ensuite présenté quelques-uns de ses morceaux. Puis Mme Sittler a conclu la cérémonie en renouvelant ses vœux à la population et en l'incitant à relever la tête et les manches afin de se préparer au mieux à comprendre et à vivre cette période difficile actuelle, « qui n'est pas une crise, mais une période de mutation », citant une récente déclaration de Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil Économique Social et Environnemental.

Un pot de l'amitié a clos cette cérémonie dans la convivialité.

Les récipiendaires du nouvel an, avec leur conjoint, aux côtés des élus (de gauche à droite Gaby et Roger Sittler, Martine et Aldo Mazzuchetti, Elisabeth Mussler, Martin Buttenmuller, Esther Sittler et Antoine Herth)

Un air de carnaval....

Chacun le sait, la période carnavalesque débute le 11/11 à 11h11. Jusqu'au mercredi des cendres (le 5 mars cette année), toutes les folies sont permises. C'est probablement dans cet esprit que certaines maisons du village ont été récemment décorées !

Mais rien à voir avec carnaval, manifestement, puisqu'il s'agissait dans les trois cas de marquer des grands anniversaires. Certains se sont bien lâchés... jugez-en par vous-mêmes ! Du plus fou au plus traditionnel... avec l'âge on devient raisonnable, à priori...

Livraison de guirlandes-spaghettis pour les 30 ans d'Anaël

Annick a fêté discrètement ses 50 balais. Merci les amis !

Un « maya » comme du temps des conscrits pour Stanis, un jeune sexagénaire

Il s'en passe des choses de l'autre côté du pont !!!

s'Herbser blattel

est un

Journal communal gratuit pour l'ensemble des citoyens de HERBSHEIM

(Abonnement possible pour les personnes extérieures :15 €/an à régler auprès du secrétariat de mairie)

- Il paraît, sauf exception**, tous les premiers samedis des mois pairs**
- **Il est disponible à partir de ces dates :**

à la **Mairie**
à la **boulangerie** (ouverte du lundi au samedi de 5h30 à 12h)
à l'entrée de l'Église **Paroissiale** les jours de messe

Il est également consultable sur le site de la commune : ***http://www.herbsheim.fr/***

Prochaine parution : samedi 5 avril 2014

Date limite de remise des articles et publicités : mercredi 19 mars 2014

Pour l'envoi de vos articles et toutes questions techniques :

herbser.blattel@wanadoo.fr

Pour tout autre renseignement :
Mairie de Herbsheim
03 88 74 40 55
mairie.herbsheim@wanadoo.fr

ou auprès de l'un des membres du comité de rédaction :

Annette KOESSLER – Simone TROVALET – Marie-Reine DILLENSEGER
Christiane BETTINGER – Marie-Odile CHRIST – Annick HERRMANN
J-Jacques WINDENBERGER

AIDONS-JENNIFER

Soirée de Bienfaisance

Alan BLECK
compositeur

Johnny Harley

"Johnny Hallyday"

Smoll
"Eddy Mitchel"

avec Mario

"ELVIS"

DANSE COUNTRY AVEC:

"TUMBLEWEEDS"

Le samedi 15 février 2014 à 20 h salle "Le Courlis" à HERBSHEIM

Le but de cette action est de subventionner un appareil permettant à Jennifer de communiquer avec son entourage

Petite restauration – Boissons – Desserts

Entrée libre – Plateau

Renseignements: Association Culture et Loisirs de HERBSHEIM 06 83 04 00 77